



Domaine Le Novi - Landolfi



Domaine	Domaine Le Novi
Pays et région d'origine	France - Rhône Sud
Dénomination	Vin de France



Couleur	Rouge
Nom de la cuvée	Landolfi
Millésime	2019
Cépages	55% Syrah, 35% Cinsault et 10% de Grenache Noir
Elevage	Elevage en cuves béton
Prix	9,20 € 8,80 € pour les recommandes

Histoire du Domaine

Nous avons rencontré le jeune Romain Dol à Prowein il y a de nombreuses années. Romain, après avoir convaincu ses banquiers, a repris les vignes familiales qui étaient alors vendues au négoce et a décidé de créer son propre domaine il y a quasi 10 ans. A part la vigne, il est donc parti de nulle part. Nouveau chais, nouvelles cuves, nouveau bâtiment etc... Vous pouvez voir en 5 minutes la création complète sur <https://vimeo.com/113479899>. Romain est passionné, accroché du bio et ...doué sans aucun doute !

Landolfi est en Provence notre oncle d'Amérique ; un marseillais qui serait parti à Paris mais qu'aucun n'a eu la chance de rencontrer à la capitale! Issu de l'imaginaire de Marcel Pagnol, il le mettra en scène dans Marius en 1931.

Caractéristiques du vin

La robe est rouge rubis brillant. Le nez est fleuri avec des notes de fraises et de cerises rouge écrasées. On note également un poivre noir léger. La bouche est gourmande, légère et délicate. La finale est croquante avec une touche réglissée. Un très beau vin bio à partager. De plus, la bouteille est sympa.

Consommation et garde

Il est déjà top après 15 minutes d'ouverture et se conservera jusqu'en 2022.

Température de consommation idéale: 15-17°C

Accord Mets vin: Il est tellement fruité et glou glou qu'il se boira seul à l'apéro (même légèrement frais). Sinon, pourquoi faire compliqué, une viande rouge, un peu de bonne humeur et quelques amis. Il est où le bonheur? Il est où...



Le coin des curieux

Une goutte de connaissance générale: Quelles indications doit-on retrouver légalement sur l'étiquette d'une bouteille de vin en France (partie I) ?

On nous pose très régulièrement des questions du type : « tiens, pourquoi il n'y a pas d'indication du millésime sur telle bouteille ? » ou, « pourquoi est-il parfois mentionné, vin mis en bouteille à la propriété? », ou encore « quelle est la différence entre une IGP et une AOP ? » etc... Voici un bon résumé de la nomenclature des vins en France et des obligations en matière de protection des consommateurs. C'est malheureusement un peu technique, donc lisez ceci de préférence avant d'ouvrir la seconde bouteille, mais Je pense qu'après avoir lu ces fiches, tout cela n'aura plus aucun secret pour vous. Vous en saurez autant que nous ! Merci Mywinebox !

Il existe deux catégories de vin : les Vins Sans Indication Géographique (VSIG) qui correspondent aux Vins de France (anciennement Vins de table) et les vins avec Indication Géographique (IG). Les vins avec IG sont astreints à des conditions de production rigoureuses inscrites dans leurs cahiers des charges. Ces derniers se répartissent en deux groupes : les vins avec Appellation d'Origine Protégée (AOP, anciennement AOC) et les vins avec Indication Géographique Protégée (IGP, anciennement Vin de pays).

L'étiquetage de tous les vins comporte huit mentions obligatoires. A noter que les vins mousseux doivent comporter une neuvième mention relative à la teneur en sucre (brut, sec, etc.) et que les vins avec IG doivent comporter une dixième mention relative à l'apposition des termes « AOP » ou « IGP » ainsi que la dénomination protégée.

Ce que j'ai pensé de ce vin



Ok, mais bof



Vin bien fait, c'est ce qu'il me fallait



Une belle découverte



Génial ! J'en veux encore !

Date et circonstances dégustation (nom des convives, plat accompagnant le vin...)

Mes commentaires de dégustation (robe – nez – bouche – appréciation générale)

Contacts

Pierre Longueville - 0497/517.583
Yves Lacomble - 0486/360.642

Ce vin vous a plu?

Passez commande sur notre site ou en envoyant un mail à info@mywinebox.be